

COMMUNE DE SACÉ (Mayenne)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le quinze mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Sacé, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. VALPREMIT Antoine Maire.

Etaient présents : M. CORMIER Jérôme – M. DEFERT Philippe – M^{me} CHEMINEAU Elodie – M^{me} MOUEZY Elodie - M. MOUSSAY Bruno – M. PALICOT Jérôme – M^{me} PESLIER Nathalie –M. VALPREMIT Antoine

Absents excusés : M. ROUSSEAU Didier

Secrétaire de séance : M^{me} PESLIER Nathalie

| Nombre de membres | |
|---------------------|-----------------|
| <i>En Exercice</i> | <i>Présents</i> |
| 09 | 08 |
| Date de convocation | |
| 09 mars 2021 | |
| Date d'affichage | |
| 09 mars 2021 | |

Adoption du compte-rendu de la séance du 16 février 2021

Aucune observation n'étant formulée,
le compte-rendu de la séance du 16 février 2021 est adopté à l'unanimité

01 – SALLE DES FÊTES : Travaux de rénovation

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet de rénovation de la salle des fêtes.

Le projet est actuellement estimé à

Dépenses

Travaux 150 000,00 €
Maîtrise d'œuvre..... 0,00 €

TOTAL HT 150 000,00 €

Recettes

DETR 2021 45 000,00 €
Région Pays de la Loire (dépense plafonnée à 150 000 €)..... 30 000,00 €
Conseil Départemental de la Mayenne..... 2 912,00 €

Reste à charge commune..... 72 088,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et l'unanimité

| |
|--|
| Pour : 08 Contre : 00 Abstention : 00 |
|--|

DECIDE

⇒ de **valider** le plan de financement ci-dessus et l'estimatif financier des travaux de rénovation de la salle des fêtes,

⇒ de **solliciter** une subvention au titre du « Fonds Régional Développement des Communes » auprès de la Région Pays de la Loire au titre de l'année 2021.

AUTORISE

⇒ M. le Maire ou les adjoints à **signer** toutes les pièces se rapportant au dossier.

COMMUNE DE SACÉ (Mayenne)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 MARS 2021

02 – SALLE DES FÊTES : Travaux de rénovation

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet de rénovation de la salle des fêtes.

Le projet est actuellement estimé à

Dépenses

| | |
|-----------------------|--------------|
| Travaux | 312 700,00 € |
| Maîtrise d'œuvre..... | 37 300,00 € |

TOTAL HT 350 000,00 €

Recettes

| | |
|--|--------------|
| DETR 2021 | 105 000,00 € |
| Région Pays de la Loire (dépense plafonnée à 350 000 €)..... | 70 000,00 € |
| Conseil Départemental de la Mayenne..... | 6 203,00 € |

Reste à charge commune..... 168 797,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et l'unanimité

| |
|------------------------|
| Pour : 08 |
| Contre : 00 |
| Abstention : 00 |

DECIDE

⇒ de **valider** le plan de financement ci-dessus et l'estimatif financier des travaux de rénovation de la salle des fêtes,

⇒ de **solliciter** une subvention au titre du « Plan de Relance Investissement Commune » auprès de la Région Pays de la Loire au titre de l'année 2021.

AUTORISE

⇒ M. le Maire ou les adjoints à **signer** toutes les pièces se rapportant au dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.